

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le 27 OCT. 2022

ID : 026-212601652-20221025-DELIB20221009-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 27 OCT. 2022

OBJET :

Subvention exceptionnelle à l'association Les Restaurants du Cœur en vue de l'acquisition et de l'implantation d'une chambre froide à l'extérieur

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- votants : 27

N° 2022.10.09

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq octobre, le Conseil Municipal de la commune de Livron sur Drôme, dûment convoqué le dix-neuf octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
M. José MUNOZ ALVAREZ est désigné secrétaire de séance.

PRESENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Jean-François FAURE, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Laurent MANTONNIER, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Dan VILLIOT, Fabien PLANET, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, Nicolas COLOMB, José MUNOZ ALVAREZ

REPRESENTES : Evelyne BERNARD (pouvoir à N. MANTONNIER), Anne-Lise VIALON (pouvoir à F. FAYARD), Nathalie SORIA (pouvoir à S. AMBLARD), Francine DAMBRINE (pouvoir à D. VILLIOT), Emmanuelle GIELLY (pouvoir à N. COLOMB)

ABSENTS : Elisabeth LUQUES, Thierry SANCHEZ (excusé)

Dans le cadre du bon fonctionnement de son activité, l'association Les Restaurants du Cœur sollicite une subvention exceptionnelle de la commune en vue de l'acquisition et de l'implantation d'une chambre froide à l'extérieur.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Libellé	Montant TTC	Libellé	Subvention
Acquisition d'une chambre froide	15 480,00 €	Conseil Départemental	1 500,00 €
Dalle Béton	1 600,00 €	CCVD	4 554,00 €
Divers et imprévus	400,00 €	Commune de Loriol sur Drôme	4 554,00 €
		Commune de Livron = prise en charge dalle	1 600,00 €
		Commune de Livron = 4 554 € - 1600 € (dalle) soit 2 954 €	2 954,00 €
		Restaurant du cœur	2 318,00 €
Total TTC	17 480,00 €	Total TTC	17 480,00 €

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le **27 OCT. 2022** 

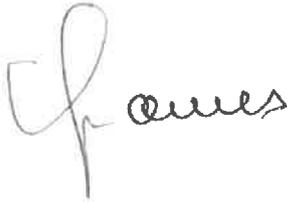
ID : 026-212601652-20221025-DELIB20221009-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'Unanimité :

- **AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Les Restaurants du Cœur en vue de l'acquisition et de l'implantation d'une chambre froide à l'extérieur pour un montant 2 954,00 €
- **DÉCIDE** de prélever la dépense sur les crédits ouverts à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Le (la) secrétaire de séance,



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

26 OCT. 2022